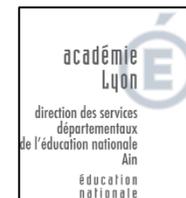


Le RASED est placé sous la responsabilité de l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription :

Madame Sandrine FARGIER.



EDUCATION NATIONALE

CIRCONSCRIPTION

DE MIRIBEL

ANTENNE SECTEUR OUEST

Le **RASED** est un dispositif de l'Education Nationale qui a pour mission de prévenir ou réduire les difficultés que les élèves peuvent rencontrer à l'école.

Ce travail se fait en étroite liaison avec les enseignants, les familles et les enfants mais aussi, au besoin, avec les autres partenaires de l'équipe éducative.

➤ **Communes d'intervention**

MIRIBEL (Miribel, Mas Rillier, Les Echets)

ST-MAURICE DE BEYNOST

NEYRON

TRAMOYES

THIL

➤ **Enseignantes chargées de l'aide pédagogique**

Marie-Odile MARCELLE

Emmanuelle DESHAYES

➤ **Psychologue**

Camille GOYER

Tél : 04.78.55.20.59

Réseau d'
Aides
Spécialisées aux
Elèves en
Difficulté

8, rue de l'Hôtel de ville

01700 MIRIBEL

Email : rased2.0011249c@ac-lyon.fr

**Les enseignantes spécialisées chargées
de l'aide à dominante pédagogique**

Elles interviennent à la demande de l'enseignant de la classe auprès d'enfants pour qui :

- C'est trop dur !
- Ça va trop vite !
- Tout se mélange dans ma tête !
- J'y arrive pas !
- Je comprends pas !
- Je sais pas comment faire !

L'aide proposée se déroule à l'école, sur le temps scolaire, dans la classe ou en dehors, selon différentes modalités (petit groupe, ½ classe, classe entière...)

Les enseignantes du RASED informent les familles pour chacune de leurs interventions.

Tout enfant peut rencontrer des difficultés passagères dans ses apprentissages.

Si les difficultés persistent malgré les aménagements mis en place en classe ou dans l'école, l'équipe du RASED pourra proposer une aide spécialisée en fonction des besoins de l'enfant.

La psychologue

de l'Education Nationale

La psychologue réalise, en accord avec les parents, des investigations psychologiques comprenant des examens cliniques et psychométriques nécessaires à l'identification des obstacles rencontrés et à la recherche de solutions adaptées aux besoins de l'enfant.

La psychologue peut s'entretenir avec les enseignants, les parents et l'enfant pour faciliter la recherche des conduites et des comportements éducatifs adaptés.

Elle travaille en liaison étroite avec tous les partenaires de l'équipe éducative.

Les entretiens sont soumis à la confidentialité en accord avec le code de déontologie des psychologues.

